RCS : MACON
Code greffe : 7106

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MACON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2019 B 00023
Numéro SIREN : 845 182 344
Nom ou dénomination : ABISE

Ce dépôt a été enregistré le 21/01/2023 sous le numéro de dépôt A2023/000114

ABISE

Société par Actions Simplifiée
Au capital de : 10 000 Euros
Siège social : Les Donjons - Rue de la Faïencerie
71160 DIGOIN

R.C.S. : 845 182 344 RCS MACON
SIRET : 845 182 344 00018

EXTRAIT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 26 AOUT 2021

L'an deux mil vingt et un
Et le vingt six aout

Les Actionnaires se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social de la SCACENTRE à YZEURE (03400) Zone Industrielle de Moulins-Yzeure – 10 Rue Colbert, sur convocation faite par le Président, par lettre recommandée avec avis de réception adressée à tous les Actionnaires.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Frédéric GIVRY, Président.

Monsieur Arnaud FUMET et Monsieur Jean-François MOUSSET,
les deux actionnaires présents et acceptants, représentant après Monsieur Frédéric GIVRY, Président le plus grand nombre d'actions sont appelés comme scrutateurs.

Monsieur David THORAL est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau ainsi constitué, permet de constater que les actionnaires présents possèdent ou représentent 10000 actions sur les 10 000 composant le capital social.

En conséquence, le quorum étant atteint, l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- la feuille de présence de l'Assemblée ;

- le rapport de gestion auquel sont annexés les documents prescrits par la loi et notamment les comptes annuels, leurs annexes, et le tableau faisant apparaître les résultats de la société au cours des cinq derniers exercices ;

- le rapport du Conseil de Parrainage ;

- les rapports du Commissaire aux Comptes.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Président sur la marche de la société pendant l'exercice clos le 28 Février 2021,

- Rapport du Conseil de Parrainage,

- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice et sur les opérations visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce,

- Approbation du bilan et des comptes, quitus au Président, affectation des résultats,

- Questions diverses.

Puis il donne lecture du rapport du Président, sur la marche de la Société pendant l'exercice, et des documents annexés à ce rapport.

Lecture est donnée du rapport du Conseil de Parrainage, du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice écoulé et de son rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées, et personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

.../...

RESOLUTION SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS

L'Assemblée Générale approuve l'affectation des résultats proposée par le Président, savoir :

* Amortissement des pertes antérieures	107 011,43 Euros
* Réserve légale	1 000,00 Euros
* Réserve ordinaire	452 665,61 Euros
	560 677,04 Euros

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes précédemment.

L'Assemblée Générale constate en outre que les capitaux propres ont été reconstitués à concurrence d'un montant supérieur à la moitié du capital social, et charge son Président de solliciter auprès du Greffe du Tribunal de Commerce, la radiation de la mention relative à la perte de la moitié du capital social.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

.../...

COPIE CERTIFIEE CONFORME